

n°50

DECEMBRE
2022

c'est ma ville



Le magazine de La Motte-Servolex



→ *Nuit de la création, parade de lumière et de feu, spectacle "Astro Diva" avec la cie Elixir.*



DOSSIER

La ville repense son territoire en végétalisant

P.4-5



CLIMAT AIR ÉNERGIE

Des actions ambitieuses pour l'avenir

P.8



DÉCHETS SAUVAGES

Ramasser, oui, sensibiliser surtout !

P.9



Le M.U.R. graffé par l'artiste BEBAR rue des Allobroges, à découvrir encore en janvier 2023.



Concert : Amélie les Crayons chante avec les Doigts de l'Homme. Samedi 15 octobre.



Accueil des assistantes maternelles et des tout petits à la salle d'exposition La Conciergerie – Mardi 25 octobre.



C'est ma ville,

le magazine de La Motte-Servolex
Publication trimestrielle éditée
par la ville de La Motte-Servolex

Directeur de la publication :

Luc Berthoud,
mairie de La Motte-Servolex

Rédaction :

Cécile Ronayette,
service communication
04 79 65 17 84

communication@mairie-lamotteservolex.fr

Conception-réalisation :

Suhas Tupe

Distribution dans les boîtes

aux lettres de la ville :

Tonton Livraison et Filip'

Impression :

imprimerie Gonnet

Crédits photos :

ville de La Motte-Servolex,

ville du Bourget-du-Lac,

Laure Fromentin, Patrick Ménard

Photo de couverture :

Nuit de la création, samedi 1^{er} octobre.

Tirage :

6 400 exemplaires

Dépôt légal :

décembre 2022

36 avenue Costa de Beauregard

BP 20043

73292 La Motte-Servolex cedex

www.mairie-lamotteservolex.fr



P.4-5

DOSSIER

La ville repense son territoire en végétalisant

P.6-7

ÉVÈNEMENT

Gourmets par nature

P.8

CLIMAT AIR ÉNERGIE

Des actions ambitieuses pour l'avenir

P.9

DÉCHETS SAUVAGES

Ramasser, oui, sensibiliser surtout !

P.10

RÉTROSPECTIVE

P.11

À DÉCOUVRIR



P.12-13

ACTUALITÉS

P.14

INTERNATIONAL

P.15

ÉTAT-CIVIL

P.16

EN IMAGES

Visite des élus en forêt communale avec Sébastien Laguet de l'ONF et Anthony Perrin, responsable du service environnement et développement durable de la ville. Installation des panneaux d'information sur le dépérissement des arbres lié au dérèglement climatique, les coupes nécessaires et le programme de plantations. Vendredi 24 octobre.



Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec un plaisir particulier que je vous adresse, aux côtés de Boris Seitz, maire de Mundelsheim, avec lequel nous célébrerons en 2024 cinquante ans de jumelage entre nos deux villes, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour cette année 2023.

L'année qui s'achève n'a pas été aussi positive que nous l'espérons. Au niveau international, l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes nous impacte tous, tant ses conséquences ont des répercussions dans le monde. Cet événement tragique nous rappelle que la paix est une notion fragile mais ô combien indispensable pour vivre avec sérénité et confiance en l'avenir, pour nous même, les jeunes générations et celles à venir. Je souhaite que les instances internationales parviennent à mettre enfin la diplomatie au centre des préoccupations pour que cesse ce long et sanglant conflit. Comme vous le savez, le sommet international de la COP 27 a réuni les dirigeants du monde pour accélérer la lutte concertée contre le réchauffement climatique. Malheureusement, les engagements n'ont pas été à la hauteur des enjeux. Cela sonne comme le rappel qu'il faut intensifier les efforts. Le désastre climatique n'est pas une fatalité à condition que collectivement nous prenions nos responsabilités : nations, collectivités territoriales et individus. Ainsi, La Motte-Servolex prend pleinement sa part. Avant même les obligations légales, d'importants chantiers de rénovation énergétique des bâtiments ont été lancés, les travaux de l'éco hameau des Granges ont débuté cet été, et, au niveau des services municipaux, un plan de sobriété énergétique est effectif depuis plusieurs semaines. Il s'adosse aux actions que nous avons su mener depuis plusieurs années dans ce domaine. Une formation sur les enjeux environnementaux a d'ailleurs été proposée à l'ensemble des agents de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale. Je reste convaincu que chacun, à son échelle, peut faire évoluer les choses.

Je sais que sur cette thématique, comme sur tant d'autres, pouvoir compter sur votre compréhension et votre engagement.

L'année qui s'ouvre doit porter en elle les germes de nombreux espoirs : celui d'une paix retrouvée sur notre continent, de la fin d'une trop longue épidémie et d'une prise de conscience, par tous, que l'enjeu climatique et écologique est à la fois urgent et primordial. Afin de faire le bilan de l'année écoulée et dresser les perspectives pour 2023, je vous donne rendez-vous, après une interruption de deux années successives pour des raisons sanitaires, le mardi 3 janvier à 18h30 à la salle Les Pervenches pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population. Avec les membres du conseil municipal, nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Bonne année 2023 !

bien cordialement,

Luc BERTHOUD
Maire de La Motte-Servolex
Vice-Président du Conseil départemental
de la Savoie




Chères citoyennes et chers citoyens de La Motte-Servolex,

2022 marque le retour à une vie sociale enfin normalisée à Mundelsheim après deux années de pandémie. C'est ainsi qu'au mois de mai, une délégation de Mundelsheim a pu de nouveau venir au Salon des vins. Heureux de ces retrouvailles, Motterains et Mundelsheimers ont toujours à cœur de maintenir et tisser les liens qui unissent nos deux communes.

Mundelsheim a fêté cette année les 600 ans "des droits des villes et du droit des villes à tenir marché". À l'occasion de ce jubilé, de nombreuses attractions se sont ajoutées au marché de la Pentecôte (Pfungstmarkt). En août, Brigitte Rinchet a représenté La Motte-Servolex lors de la traditionnelle "Sichelhenket" (fête des moissons). Espérons que l'évolution de la pandémie ne remettra pas en cause nos rencontres en 2023. En septembre, "Le Neckarpark" a été inauguré, c'est un immense parc de jeux et d'escalade au bord de l'eau que les enfants fréquentent intensément.

Malheureusement, ces événements réjouissants ont été assombris par le décès de monsieur Hans Wetzel, ancien maire de Mundelsheim. Hans Wetzel a dirigé notre commune de 1966 à 2002 avec toute sa compétence, son savoir-faire et sa clairvoyance pendant ces décennies. Pour toutes ses actions et son engagement, il a été nommé Citoyen d'Honneur en 2002. Pilier fondateur du jumelage entre nos deux communes en 1974 avec le maire Jacques Hochard, Hans Wetzel s'est toujours beaucoup investi et impliqué dans le jumelage. Sur ces fondements, de nombreuses amitiés personnelles ont vu le jour. Faire vivre le jumelage était pour lui une préoccupation permanente au travers de nombreuses rencontres. C'est sur ces bases solides que nos liens perdurent. À nous aujourd'hui, de les intensifier, les adapter peut-être, mais en tout cas à nous de les protéger. Nous remercions Hans Wetzel pour tout ce qu'il a initié à son époque car sans lui, tous ces liens amicaux n'existeraient pas. Nous attendons avec impatience les prochaines rencontres entre nos deux communes. Nous nous réjouissons par avance des jubilés à venir en 2024 et 2025, pour nous tous, en bonne santé. Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël pour vous et vos familles. Que nos bons vœux pour 2023 vous accompagnent.

Bien cordialement,

Boris SEITZ,
Maire de Mundelsheim





Haie vive avenue Charles De Gaulle



Plantation de la forêt de Miyawaki par l'association l'Arbre en ville – Samedi 19 novembre.



Plantation de haies aux Écuries du Fort – Samedi 26 novembre.



Prairie fleurie vers l'hôtel à insecte butte Panloup, avenue Charles Albert.

La ville repense son territoire en végétalisant

Depuis 2014, dans le cadre du Plan d'Actions Biodiversité en Ville, La Motte-Servolet améliore le cadre de vie de ses habitants et assure la continuité écologique en centre-ville grâce à un ambitieux programme de plantations et de réaménagements.

Haies : 6,5 km, 5 600 arbres

Le rôle des haies vives est essentiel pour améliorer la qualité de l'air car elles absorbent les polluants atmosphériques et augmentent l'humidité de l'air tout en apportant ombre et fraîcheur. Elles permettent une meilleure infiltration des eaux pluviales limitant ainsi les crues.

De plus, le centre urbain ne doit pas devenir une zone d'évitement pour la petite faune et les oiseaux.

La ville a déployé ses premières plantations de haies vives pour relier entre eux les parcs et les espaces verts classés en Refuge LPO. Parallèlement, les haies facilitent le passage entre les secteurs où vivent plus particulièrement les animaux (forêt, cours d'eau, zones humides) et le centre-ville.

Acteurs locaux mobilisés

La ville a créé des partenariats de plantations avec Emmaüs et les entreprises Cemex, Routin, Vernoud Lansaque ainsi que cinq copropriétés.

Sur ces différentes parcelles privées intéressantes pour l'accueil de haies vives, la ville assure la plantation et l'entretien avec un paysagiste pendant trois ans.

Les agriculteurs s'engagent

Dans le cadre de sa politique de financement des bonnes pratiques agricoles, la commune accompagne également les exploitants pour la plantation d'arbres et de haies, grandement favorables au retour de l'avifaune (oiseaux) en terre agricole. Un travail collaboratif entre l'agriculteur, la LPO (Ligue de

Protection des Oiseaux) et la Chambre d'Agriculture permet d'abord de faire un diagnostic agro écologique et ensuite de procéder aux aménagements.

Actions pionnières : véritable terrain d'observation pour les professionnels

Ainsi, le 26 novembre dernier, cette démarche a porté ses fruits avec la première plantation sur les terres de Marie Denis aux Écuries du Fort : 190 mètres de haies, 261 arbres et arbustes. Sur l'exploitation laitière de Jean-François Martinet au Tremblay, 25 arbres fruitiers ont été plantés en deux zones de pré-verger (pratique ancestrale qui associe l'arbre fruitier de haute tige et la prairie) et 3 alignements d'arbres.

Des nichoirs sont également installés sur les parcelles des agriculteurs partenaires.

Forêt de Miyawaki

Dans le cadre du budget citoyen du Conseil Départemental, les savoyards ont voté, notamment, pour le projet de plantations à forte densité intitulé forêt de Miyawaki, proposé par le collectif "l'arbre en ville". La commune a mis à disposition une parcelle de 630 m² rue de la Briquerie ainsi que du compost. 1 800 arbres ont été plantés par les porteurs de projet, des écoliers et le grand public en novembre : fraîcheur et biodiversité garanties rapidement.

Forêt et verger

Dans sept secteurs différents sur 8 000 m², l'ONF et la ville ont planté 855 arbres, comme l'érable, le châtaignier, le chêne... qui sont plus adaptés aux conditions climatiques actuelles. De plus, la ville continue sur cette lancée et proposera un programme de plantations pour faire face à l'impact du dérèglement climatique sur la forêt (déperissement de l'épicéa). En limite basse de la forêt, sur une parcelle de 4 000 m², la commune aménage un verger conservatoire avec soixante arbres fruitiers pommiers, poiriers, cerisiers, plaqueminières... Des moutons seront accueillis sur le terrain pour un débroussaillage naturel. Des moments de rencontres pourront être organisés par la suite autour de la cueillette en pleine nature.

Prairies fleuries : 10 000 m²

Outre leur indéniable beauté, les prairies fleuries ont un caractère essentiel en matière de biodiversité car les insectes pollinisateurs se nourrissent en ce lieu, d'autres font leurs nids et leur vie dans ces espaces, alors qu'ils ne pourraient pas le faire dans l'herbe rase. La ville travaille en partenariat avec le conservatoire botanique national alpin, fournisseur de graines 100 % végétale issues de nos montagnes.

CONTACT

Service environnement et développement durable
04 79 65 04 76

ENTRETIEN

"Nous avons le devoir d'agir pour limiter le dérèglement climatique"

Rencontre avec le maire Luc Berthoud



"Même si nous travaillons depuis plus de dix ans dans le sens de la transition écologique, je crois que la prise de conscience a été réellement forte cet été avec la canicule, la sécheresse, la pollution, les incendies..."

Nous sommes tous en accord aujourd'hui sur l'urgence de limiter le dérèglement climatique. Alors que les experts s'expriment sur le sujet, nous avons un devoir de poursuivre et d'amplifier les actions au niveau local ! À La Motte-Servolex, nous agissons dans de nombreux domaines comme les économies d'eau grâce aux récupérateurs grand volume, le développement des énergies renouvelables ou encore les aménagements qui favorisent la biodiversité, l'infiltration de l'eau dans les sols, les îlots de fraîcheur... Nos efforts doivent être durables et collectifs. Des actions sont menées avec les acteurs locaux, associations, entreprises, agriculteurs afin de construire des projets sur l'ensemble du territoire. Notre politique en la matière passe par la sensibilisation, c'est aussi un appel aux partenariats pour une mobilisation générale qui permettra d'atténuer peu à peu les effets néfastes du dérèglement climatique."

Aménagements

Végétal et jardinage



- Bacs potagers : 12 en jardinage libre et équipement des groupes scolaires
- Jardin partagé, association "La Picolette"
- Jardins familiaux, association "Aux petits jardins Motterains"
- 16 sites de compostage collectif
- 7 hôtels à abeilles et insectes (6 urbains et 1 en forêt)
- 4 spirales aromatiques
- 5 écurouds
- 1 rucher communal
- 4 mares (3 urbaines et 1 en forêt)
- Réaménagements urbains : pavés engazonnés pour les parkings et noue paysagère
- Dés-imperméabilisation des cours d'école.

Gourmets par nature

Du 10 au 16 octobre, les villes du Bourget-du-Lac et de La Motte-Servolex ont déployé un programme d'animations sur le thème de la biodiversité dans l'alimentation baptisé "Gourmets par nature". Comment découvrir les plantes sauvages comestibles, les cuisiner, les inviter à notre table ? Quelle place leur donnent les chefs étoilés des restaurants gastronomiques locaux ?



Conférence sur la nature en gastronomie – Lundi 10 octobre.



Marché de producteurs bio locaux et italiens – Dimanche 16 octobre.





Découverte ludique et sensorielle des plantes sauvages comestibles, et dégustation d'un goûter sauvage préparé pour les enfants.



Menu étoilé – Jeudi 13 octobre.



Atelier culinaire "Les pâtes sous toutes ses formes" animé par Nonna Lisa.



Conférence "Les plantes sauvages en cuisine" animée par Sophie Dodelin.



Apéritif dînatoire confectionné à partir d'herbes sauvages.

Un financement européen

ALCOTRA (Alpes Latines COopération TRANsfrontalière) est un des programmes de coopération transfrontalière européen. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie. Les projets financés ont pour but d'améliorer la qualité de vie et le développement durable des territoires grâce à la coopération. Dans ce cadre, La Motte-Servolex a participé aux actions "Biodiversité étoilée" avec les communes du Bourget-du-Lac, de Cogné et d'Alba en Italie.



Les valeurs du terroir

Il serait impossible ici de revenir sur toutes les animations proposées en octobre... Leurs diversités et le savoir faire des intervenants ont touché les participants. Les discussions improvisées entre les habitants ont rythmé les rendez-vous programmés comme les ateliers et balades sensoriels sur les herbes et fruits sauvages, les conférences sur les

plantes sauvages en cuisine ou encore lors du salon du végétal, de la biodiversité et de la gastronomie. "Je remarque une envie des habitants de revenir à des valeurs de proximité, de terroir. La forte participation aux ateliers et aux conférences montre bien une réelle volonté de se réapproprier son environnement. Ces moments partagés étaient forts et offrent également de belles perspectives d'avenir grâce à la participation des plus jeunes" déclare le maire Luc Berthoud.

Un menu étoilé à l'école

Jeudi 13 octobre, les sept cent cinquante enfants qui mangent au restaurant scolaire, ainsi que les résidents de l'EHPAD, ont découvert un menu proposé par le chef étoilé Alain Périllat Mercerot (restaurant Atmosphères au Bourget-du-Lac) et préparé par Olivier Michallet, chef de la cuisine municipale et son équipe : quiche à l'oseille et champignons / Houmous & pointe de cumin, poêlée de butternut et poichiche, Pickles d'oignon rouge / Salade de fruits pomme poire et céleri à l'infusion de fenouil. Même si les avis des enfants divergent, l'important reste la découverte de saveurs que l'on n'a pas forcément l'habitude de manger et la sensibilisation.

La ville a édité un guide des herbes sauvages en cuisine disponible dans différents lieux d'accueil (hôtel de ville, bibliothèque, maison des associations) et en ligne sur www.mairie-lamotteservolex.fr Testez vos connaissances sur l'alimentation et revivez en images cette belle semaine d'animations sur www.gourmetsparnature.fr

Paroles de chefs étoilés

"Nous travaillons avec des producteurs locaux depuis vingt ans. La biodiversité, c'est respecter les saisons, son environnement et son territoire. Ce que l'on doit retrouver dans l'assiette, c'est ce que l'on voit autour de nous. Les enfants sont prêts pour cette découverte !"
Alain Périllat Mercerot, chef du restaurant Atmosphères au Bourget-du-Lac

"Il faut faire découvrir aux enfants autre chose que les frites ketchup ! Nous accueillons des familles et nous avons une attention particulière pour la sensibilisation des plus jeunes. Notre personnel rencontre les producteurs sur le terrain. Ces formations permettent de connaître les saveurs des plantes, des fromages de nos montagnes... et surtout de pouvoir en parler avec les clients."
Jean Michel Bouvier, motterain, chef du restaurant Panoramac à Tignes

Des actions ambitieuses pour l'avenir du territoire

Le 22 septembre lors de la journée des collectivités organisée par l'ADEME (Agence de la transition écologique), le maire Luc Berthoud a eu le plaisir de recevoir le diplôme actant officiellement la labellisation de La Motte-Servolex "Territoire Engagé Transition Écologique", niveau trois étoiles dans le domaine "Climat-Air-Énergie" (anciennement Cit'ergie).



Formations "Fresque du climat" avec les agents de la ville et du CCAS en novembre 2022.

Une forte volonté politique

Depuis juillet 2020, la ville et le CCAS sont impliqués dans ce programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie. Loïc Lepage, ingénieur conseil, accompagne les élus, les agents et les partenaires de la collectivité depuis plus de deux ans dans la démarche : pré-diagnostic des actions déjà mises en place à La Motte-Servolex, méthode de travail, ateliers, séminaires et formations.

Développement durable : pilier de l'action communale

Anthony Perrin, responsable du service environnement et développement durable de la ville, anime et suit toutes les étapes du processus.

Des actions exemplaires reconnues

Le référentiel du label comporte une grille d'analyse d'actions dans six domaines, la commune se distingue dans

de nombreux projets, d'autres sont bien sûr à améliorer ou à développer. La Motte-Servolex arrive directement au niveau trois étoiles de la reconnaissance, grâce notamment aux actions suivantes parmi les soixante dix-huit engagées :

- La préservation de l'équilibre nature, agriculture et urbain avec la réhabilitation du site des carrières des Granges en éco hameau alliant logements parc nature et biodiversité sur ce site en friche industrielle.
- La démarche de végétalisation (écoles, place, parking).
- Le déploiement des installations pour la biodiversité (jardins partagés, plantations...).
- Le suivi des consommations énergétiques des bâtiments publics.
- La rénovation du parc d'éclairage public communal en LED.
- Le développement d'une filière bois énergie locale.
- La gestion des eaux pluviales.
- Le développement des partenariats et la mise en cohérence de la démarche avec les actions de Grand Chambéry.

Une obligation de garder le cap

L'accession à la labellisation octroie une véritable reconnaissance des actions menées par la collectivité et permet surtout d'établir un programme de projets à réaliser pour s'améliorer continuellement.

"La ville est organisée en mode opérationnel et transversal afin que tous les projets de notre politique publique s'inscrivent dans une démarche exemplaire encadrée par la labellisation Climat Air Énergie. Élus, agents, partenaires, nous avons une obligation de résultats partagés" conclut le maire Luc Berthoud.

Plus d'infos en ligne sur le site territoireengagetransitionecologique.ademe.fr



CONTACT

Service environnement et développement durable
04 79 65 04 76

Ramasser, oui, sensibiliser surtout !

Chaque année en France, un million de tonnes de déchets est abandonné, l'équivalent de cent Tours Eiffel. La ville participe depuis deux ans à "La journée mondiale du nettoyage de notre planète", mouvement citoyen, fédérateur et convivial qui vise à mobiliser les acteurs du territoire autour de la thématique des déchets sauvages.



TÉMOIGNAGE

"Six personnes de l'association ont participé au ramassage des déchets sauvages proposé par la ville. Ça me paraît tout à fait normal de s'engager dans cette démarche, de partager la vie de la commune et de réaliser une action éco responsable pour La Motte-Servolex".

Nicolas Pigal, président de l'association Décibel

Des habitants motivés

Samedi 17 septembre, les participants se sont déployés sur quatre secteurs de collecte pour ratisser la zone et revenir avec notamment beaucoup de mégots, canettes et bouteilles en verre. Mais pas seulement ! Ils ont aussi trouvé des déchets encombrants : vélo, siège de voiture, panier de lave-vaisselle, extincteur, pièces d'automobile... Les équipes étaient encadrées par le personnel municipal des services animation, environnement et développement durable, vie associative ainsi que deux agents du service jeunesse cantonal. La société Trialp s'est chargée de l'enlèvement des déchets collectés avec l'aide des services techniques de la collectivité. Grand Chambéry et Super U La Motte-Servolex ont soutenu la ville par le don et le prêt de fournitures nécessaires à l'opération.

La sensibilisation contre l'incivilité

"Nous avons trouvé encore plus de déchets à ramasser que l'année dernière aux mêmes endroits. Les participants étaient surpris et parfois même écœurés de voir autant de dépôts sauvages" constate France Aubert, responsable du service animation de la ville. Et comme bien entendu, ceux qui nettoient ne sont pas ceux qui jettent, la sensibilisation des plus jeunes est un axe fort de cette démarche. Tous les établissements scolaires de la commune étaient invités à participer pour attirer l'attention des adultes de demain sur cette problématique environnementale.

ÉDITION 2022

Encore trop de kilos !

- 723 kg de déchets ramassés dans 6 secteurs (448 kg en 2021).
- 75 participants.
- 6 associations se sont impliquées avec leurs adhérents : La Motte-Servolex Cyclisme, section Anglais, Yoga, Athlétisme, Gymnastique Les Pervenches, Décibel.
- 115 enfants de l'école élémentaire Louis Pergaud ont ramassé 11,5 kg aux abords du bâtiment et sur la Butte Panloup.
- 200 élèves du Lycée Sainte-Anne ont fait une collecte importante dans le nant des marais et à Servolex.

CONTACT

Service animation
04 79 65 17 77



Les enfants du patrimoine

En partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Savoie, la ville a proposé quatre parcours dédiés au public scolaire la veille des Journées européennes du patrimoine : découverte des archives municipales, visite de la salle de spectacle Saint-Jean avec les coulisses et la régie, balade urbaine sur le thème du graff, découverte de la bibliothèque des deux mondes et ses coulisses.



"Fablab" à La Conciergerie

Grâce au partenariat entre la ville et la Dynamo de Chambéry (tiers-lieu culturel dédié au numérique), La Conciergerie a accueilli le "Dynalab" (Fablab itinérant). Principe ? Apprendre à faire soi-même. Comment ? Grâce à un ensemble de machines à commande numérique pour fabriquer des objets à l'aide de découpe vinyle, découpe laser, fraiseuse, imprimante 3D, sérigraphie... Concrètement ? Des ateliers les 28 et 29 octobre : personnalisation d'un t-shirt et fabrication d'une capsule temporelle qui consiste à enfermer un souvenir dans un cube à ouvrir dans le futur.



La bibliothèque a trente ans !

La structure a proposé un programme d'animations pour fêter son anniversaire avec le public : soirée pyjama, jeux, enquête rocambolesque à résoudre en équipe, conférence... sans oublier la braderie aux livres désherbés où le montant récolté (1 900 €) sera reversé à des associations de solidarité.



Nuit de la création

Pour sa quinzième édition, le parcours d'art contemporain hors les murs a décollé dans les airs avec une performance dansée en apesanteur du haut d'une grue. De retour sur terre, le public a apprécié également la parade de lumière et de feu, l'œuf de télécabine vintage, un manège à propulsion parentale ou encore une petite forêt fantastique...



Festisol

La ville, accompagnée de partenaires associatifs et d'acteurs locaux, se mobilise chaque année en novembre et propose un programme d'animations (théâtre, documentaires, débats, expositions, ateliers, préparation d'une soupe...) dans le cadre du Festival des Solidarités, du Festival Migrant'scène et du Festival Alimenterre.



Marché du Père Noël

Quatre vingt dix huit artisans, créateurs et associations ont accueilli le public les 26 et 27 novembre pour le marché du Père Noël. Une douce ambiance de fête a enveloppé le centre-ville avec les promenades en calèche, des stands colorés et gourmands, la prestation des élèves de la classe de chant de l'école de musique et la banda de l'Union Musicale, le son du limonaire sans oublier les yeux émerveillés des enfants à la rencontre du Père Noël.

Spectacle familial

“Un instant de type magie”



Julien Sonjon, magicien et comédien formé au théâtre d'improvisation, mélange habilement humour et magie. Il vous embarque dans un moment participatif où vous donnez vie à ses tours de magie.

Judi 29 décembre à 11h et 15h

Salle de spectacle Saint-Jean

Tarif : 4 € par personne

Dès 4 ans - Durée 45 minutes

Attention : places limitées, achetez vos billets à l'avance ! Billetterie :

à l'accueil de la mairie, en ligne sur www.mairie-lamotteservolex.fr

ou sur place dans la limite des places disponibles.

Infos service animation 04 79 65 17 77

À noter également :

• Vœux du maire

Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex, présente ses vœux aux habitants **mardi 3 janvier à 18h30**, salle Les Pervenches.

Infos 04 79 65 17 77

• Don du sang

Mercredi 11 janvier, jeudi 9 février et jeudi 9 mars, rendez-vous de 15h30 à 19h, salle Les Pervenches pour les collectes organisées par l'amicale des donateurs de sang.

Infos 06 12 82 96 32

• Musique

Vendredi 3 février, c'est la soirée de l'atelier "Variété Rock et Chanson" de l'école de musique, découvrez leur spectacle musical **dès 20h30**, salle de spectacle Saint Jean.

Infos 04 79 65 17 82

• Théâtre d'ombres et musique

Samedi 18 février à 10h et à 16h, salle de spectacle Saint-Jean, découvrez "L'épopée d'un pois" pour le très jeune public (de 1 à 4 ans).

Infos 04 79 65 17 78 et billetterie à l'accueil de la mairie ou sur www.mairie-lamotteservolex.fr

• Concert

L'Orchestre des Pays de Savoie, en formation quatuor à cordes, met en musique l'univers gothique et bariolé du cinéaste californien Tim Burton.

Événement en partenariat avec la ville. **Vendredi 17 mars à 19h**, salle de spectacle Saint-Jean. **Infos et billetterie orchestrepays Savoie.com**

• Exposition

Présentation des œuvres multimédia réalisées par les étudiants de la Licence Professionnelle "Techniques du Son et de l'Image" de l'IUT de Chambéry. Rendez-vous à La Conciergerie **jeudi 23 mars à 18h**.

Infos 04 79 65 17 78

Retrouvez toutes les informations dans la publication *Infos Motteraines*, en ligne www.mairie-lamotteservolex.fr, sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook, en téléchargeant l'application mobile de la ville.



danse contemporaine

“Mythologies”



Qui n'a jamais rêvé de voir le meilleur de Cendrillon, Casse-Noisette, Carmen, autant de chefs-d'œuvre sur lesquels les deux chorégraphes Pietragalla & Derouault portent un regard nouveau. La magie de ces mythes se conjugue avec l'universalité de leurs thèmes : l'amour, la mort, la fatalité, le désir. Par le jeune théâtre du corps Pietragalla & Derouault.

Vendredi 27 janvier à 20h, salle de spectacle Saint-Jean - Dès 6 ans - Durée : 1 h

Tarifs : normal 24 €, réduit 17 €, moins de 16 ans 11 €. Billetterie à l'accueil de la mairie ou sur www.mairie-lamotteservolex.fr

Infos service culture 04 79 65 17 78 www.theatre-du-corps.com

© Pascal Elliott

Exposition

Art et réseaux



L'exposition de "snaps et photos Instagram" retrace l'activité de la galerie virtuelle Snappy the kangaroo. L'expérience a permis la sélection et la conservation d'images envoyées à travers l'application Snapchat.

À valeur sociologique, humoristique ou esthétique, ces snaps sont autant de traces d'une période, d'un état d'esprit.

Du 24 février au 15 avril

Infos service culture 04 79 65 17 78 www.conciergerie-art.com

Ateliers équilibre

Les seniors sont motivés



Acquérir les bons réflexes pour l'équilibre, une partie du groupe lors de la séance du 24 octobre.

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) a choisi La Motte-Servolex pour organiser des séances sur le thème de la préservation de l'équilibre et la prévention des chutes. La Carsat a fait appel au Centre Communal d'Action Sociale pour relayer l'information auprès des habitants. Les ateliers, animés par une encadrante qualifiée, ont affiché complet entre septembre et décembre. Les participants se sont retrouvés dans la salle du bâtiment La Pastorale.

Le travail débute par un échauffement tout en douceur où les seniors se promènent entre les tables et les chaises à différentes vitesses indiquées par l'animatrice. Chacun progresse à son rythme dans des exercices d'équilibre ludiques et interactifs.

Ambiance conviviale et bienveillance enveloppent ces séances d'où chacun est invité à retenir les bons gestes et les bonnes postures en terme de mobilité et d'agilité.

Propreté

Ramassez les déjections canines



La ville vient de mettre à la disposition des propriétaires de chiens trois distributeurs de sacs de propreté canine : place Charles Peguy, allée Roland Laimé et au parc Henry Dunant.

Parallèlement, la commune dispose de deux canisites.

Un situé aux abords du bâtiment de la Poste, et un nouveau en plastique recyclé a été installé au parc Henry Dunant.

Ces aménagements sont spécifiquement conçus pour que vos fidèles compagnons à quatre pattes puissent faire leurs besoins lors de vos promenades.

Communication

Infos sur les réseaux

- Vous pouvez suivre **La Motte-Servolex** sur Facebook et également en téléchargeant sur votre smart phone l'application mobile de la ville.
- **La salle de spectacle Saint-Jean et la salle d'exposition La Conciergerie art contemporain** vous accueillent aussi sur Facebook et Instagram.

Nouveau commerce

"La Galerie des Fées"



Depuis le début du mois de septembre 2022, Catherine Fitoz, couturière de métier, vous accueille dans sa jolie boutique colorée.

Entrez dans la "Galerie des Fées" et vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour coudre, broder, tricoter, crocheter...

Vous pourrez également découvrir un impressionnant rayon de boutons en tous genres, du fil, des tissus, de la laine, des machines à coudre ou encore des bretelles et des bavoires à broder.

La boutique peut sembler petite, mais le choix est grand !

"J'ai été très bien accueillie dans ce centre-ville qui est particulièrement agréable. J'ai également un bon contact avec les associations de couture et de tricot. Je me sens bien à La Motte-Servolex" nous confie Catherine Fitoz.

**La Galerie des Fées,
34 montée Saint-Jean
06 48 32 21 52**

Rénovation énergétique

Gymnase Pierre de Coubertin

Les travaux commencent en cette fin d'année 2022 sur la toiture du bâtiment par la réalisation d'une sur-couverture intégrant de l'isolation. En 2023, le chantier continue par la rénovation des façades, le remplacement des menuiseries non performantes et l'installation de brises soleil en bois sur la façade ouest. L'objectif est de diminuer de 45 % les consommations de gaz et d'électricité avec également l'aménagement d'ombrières solaires sur le parking de la structure.

Enfouissement des réseaux

Clos des Perles



Ce secteur bénéficie actuellement des aménagements nécessaires à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public). Sous maîtrise d'ouvrage du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie), la première phase a commencé en octobre, elle concerne le terrassement. La deuxième phase en 2023 sera axée sur l'enlèvement des poteaux, la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Voirie

Nouveaux enrobés



Création du trottoir avenue Alphonse Daudet au Clos des Moulins, en décembre.

En octobre et novembre, la ville a mené plusieurs chantiers de réfection de voirie. Les secteurs concernés s'étendent du centre-ville aux hameaux : sur les chemins Louis de Pingon, du Sacré Cœur, des Bollonnes, Vallet et des Roussettes, route de l'Épine à la hauteur du lavoir de Villard Péron, rue Jocelyn. Parallèlement, au Clos des Moulins, un trottoir a été créé sur cinq cents mètres à droite dans le sens montant au départ du centre de loisirs. Cet aménagement était nécessaire en terme d'accessibilité. De plus, les enrobés de la résidence du Parc et la reprise du parvis de l'église sont programmés en 2023.

Les nouvelles du Conseil Municipal

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

- Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la saison art contemporain 2023.
- Demande de subventions auprès du Conseil Départemental pour : la rénovation et la mise en conformité de l'éclairage du terrain de football synthétique, la réfection de voiries communales, la mise en conformité des circulations de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

- Débat d'orientation budgétaire 2023.
- Approbation du règlement budgétaire et financier de la commune.
- Société publique locale de la Savoie : rapport d'activités et augmentation du capital
- Restauration de l'église du Tremblay : renouvellement de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la programmation 2023.
- Deux délibérations concernant des groupements de commandes avec Grand Chambéry : fourniture de papier et d'enveloppes, fourniture d'un logiciel de gestion dématérialisée des autorisations d'urbanisme.
- Rapport d'activité 2021 de Grand Chambéry.

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

Le dernier conseil municipal s'est tenu le 14 décembre 2022. Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public.

www.mairie-lamotteservolex.fr

Hommage

Hans Wetzel, ancien maire de Mundelsheim



Jacques Hochard et Hans Wetzel en 1974 lors de la signature du jumelage.



C'est avec une grande tristesse que le maire Luc Berthoud et les membres du conseil municipal ainsi que Brigitte Rinchet, présidente du comité de jumelage, et tous ceux qui l'ont connus, ont appris le décès à 81 ans de Hans Wetzel, ancien maire de Mundelsheim. Il est né en avril 1941 à Waldenbuch, dans le canton de Böblingen, au sud de Stuttgart. Hans Wetzel est élu maire de Mundelsheim en 1966. La commune comptait alors 2 300 habitants, il succède à monsieur Hager (élu de 1938 à 1966). Marié avec Gertraud, ils auront trois enfants, Marcus, Claudia et Mathias. Homme cultivé, charismatique et très abordable, Hans Wetzel a su se faire aimer de ses concitoyens. Il a modernisé sa ville sans lui faire perdre son caractère. Avec ses conseillers municipaux successifs, il a augmenté de vingt hectares la superficie des vignes en 1981 lors d'un remembrement partiel, facilitant ainsi le développement de la cave coopérative viticole. Il a rénové la piscine et remodelé les tennis.

L'église Saint Kilian a été restaurée, l'école et le cimetière ont été agrandis. En 1982, la Kärtsberghalle (gymnase qui sert de salle des fêtes) est sortie de terre. En 2002, Hans Wetzel prend sa retraite de maire, et il est proclamé "citoyen d'honneur" de sa commune par son successeur Holger Haist. Il est resté très attaché au jumelage.

L'amitié Franco-Allemande, représentée par le couple Adenauer / De Gaulle, avait incité le maire Jacques Hochard, (orphelin de guerre) à rechercher une commune pour se jumeler afin de concrétiser la réconciliation. Après deux tentatives, le choix de Mundelsheim fut le bon, un "coup de foudre" disaient les maires. Le 26 mai 1974 en Savoie et le 30 juin à Mundelsheim furent signés les serments de jumelage. Depuis, les relations entre les deux communes et leurs associations ont perduré. Hans Wetzel a participé à tous les échanges, non par obligation, mais bien par conviction !

Solidarité Ukraine

Engagement avec la ville de Khotyn

Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex et Andrii Dranchuk maire de Khotyn (Ukraine) ont signé un engagement de partenariat. En voici un extrait...



Luc Berthoud et Andrii Dranchuk
Mardi 16 août.

"... En ce jour, nous prenons l'engagement solennel... Dans le respect des relations établies entre nos deux pays et en accord avec le principe de subsidiarité,

- *De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement dans tous les domaines relevant de notre compétence,*
- *D'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité européenne au service d'un destin désormais commun,*

- *D'agir selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités, dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité,*
- *De garantir à toute personne la possibilité de participer aux échanges entre nos deux communes sans discrimination de quelque nature que ce soit,*
- *De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité, et l'État de droit,*
- *De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix, de progrès et de prospérité l'unité européenne."*

LES MARIAGES À LA MOTTE-SERVOLEX

SEPTEMBRE 2022

17 / Safiah YUSOF et Matthieu LAINÉ
Patricia RICHARD et Yoann YVRARD
24 / Mariami KUTSNASHVILI et Mirza GIGAIRI

OCTOBRE 2022

08 / Karen LACAQUE et Néhémie CLIPET

NOVEMBRE 2022

05 / Stéphanie FAVEREAU et David DERRIEN

LES MARIAGES HORS COMMUNE

DÉCEMBRE 2022

02 / Pascale ZIEGLER et Gérard BOUVET

LES NOUVEAUX-NÉS

AOÛT 2022

24 / Sohann BONFILS

SEPTEMBRE 2022

01 / Théo MORETTO
02 / Naëva COUSIN

OCTOBRE 2022

24 / Robin COMPASSI

NOVEMBRE 2022

01 / William MALOD POUILLON

ILS NOUS ONT QUITTÉS

SEPTEMBRE 2022

15 / Monique PAPPILLON née VILLERMET
22 / Madeleine GIRARD née GERBAIX
24 / Jean-Paul BERNARD
30 / Gilbert GIRARD-MADOUX

OCTOBRE 2022

04 / Alice BEARZI née BOLLON
Luc PEYRARD
05 / Madeleine FERROUX
06 / Jean RIMEY-PIACHE
08 / Yvonne PARAVY
11 / Jeanne CHÊNE née RAYMOND
20 / Philippe VACHEZ
22 / Annick BRET née RIEDACHER
24 / René DUTATE

NOVEMBRE 2022

01 / Jacqueline BAUD née CHAVOUTIER
03 / Yves LE GARREC
10 / Monique ROIZOT née TRICHARD
13 / Josiane FRESSOZ née MAGNIN
19 / Josette ZAMPIN née FOURNIER
Daniel JANIN
22 / Alain BRUN
23 / Nicole BLATTES née BARONE
25 / Paulette GUSTIN née MICALLAUD
Daniel FAVOT
29 / Juliette PEYSSON née GEVET
30 / Lydia BOUCHER

DÉCEMBRE 2022

01 / Marcelle GAITTAZ née REBETTON
05 / Maria INACIO MORGADINHO
née SILVESTRE MORGADINHO

Infos pratiques

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroule du 19 janvier au 25 février 2023. Les personnes concernées seront informées par courrier puis recevront la visite de l'agent recenseur.

Possibilité de répondre en ligne :

www.le-recensement-et-moi.fr

Services techniques 04 79 65 17 80

Recensement à 16 ans

Tout jeune français doit se faire recenser dans les trois mois suivant ses 16 ans, à la mairie du domicile ou sur le site www.servicepublic.fr. Une fois cette obligation accomplie, la personne reçoit une attestation de recensement qui lui sera demandée pour certaines démarches (inscription au BAC, permis de conduire...). Pièces à fournir : livret de famille, CNI ou passeport et justificatif de domicile. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer les jeunes à la journée défense et citoyenneté.

Infos service état-civil 04 79 65 17 71

Carte nationale d'identité

Les cartes nationales d'identité pour personnes majeures établies depuis le 1er janvier 2004 bénéficient d'une extension de validité de cinq ans et ne peuvent être renouvelées que dans les cas suivants : changement d'état-civil, d'adresse ou départ à l'étranger (avec présentation d'un justificatif) dans les pays qui n'acceptent pas cette prolongation et que si l'usager n'a pas de passeport en cours de validité. Les mineurs ne sont pas concernés par cette réforme et doivent avoir une carte nationale d'identité en cours de validité. Vérifiez les dates de validité et anticipez vos demandes de renouvellement. Merci de prendre rendez-vous auprès du service état-civil pour toutes vos demandes.

CONTACT

Service état-civil 04 79 65 17 71

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.
Samedi de 8h15 à 11h45.

C'est ma ville en images



Bal déguisé d'Halloween, animé par le groupe Balthazar - Lundi 31 octobre.



Cérémonie commémorative du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



L'association Solidarité Alimentaire Motteraine a organisé la collecte les 25 et 26 novembre.



Samedi 19 novembre, journée nationale des assistantes maternelles : détente, création et rencontres avec trois ateliers à Brins d'éveil.



Repas de Noël du CCAS - Dimanche 4 décembre.



Ateliers sur le thème de Noël à la bibliothèque.



Spectacle de Yannick Jaulin - Samedi 3 décembre.



Spectacle du groupe gymnastique Sapeurs-pompiers de Paris organisé par l'association l'Étoile Motteraine avec la participation du groupe folklorique Ballet de Savoie Samedi 15 octobre.